

taire d'État aux Affaires extérieures signala aux députés ce double objectif. Voici ce qu'il déclarait au sujet de l'organisation du Traité:

Je crois pouvoir dire que nous avons maintenant franchi la seconde étape de l'organisation de notre défense commune. La première a consisté à rédiger le texte du Traité, la seconde à mettre sur pied les organes d'exécution Mais je ne voudrais pas créer l'impression que notre tâche, aux termes de l'accord de l'Atlantique-Nord, est terminée. En fait, elle ne fait que commencer. Les nations de l'Atlantique-Nord doivent maintenant prendre les dispositions nécessaires pour remplir leurs engagements. Les Parties au Traité se sont obligées à renforcer leurs moyens de défense particuliers et communs en intégrant leurs forces et leurs ressources défensives. Il suit de là que chaque nation est tenue de verser à une réserve commune ce qu'elle peut le plus utilement y apporter

La tâche qui nous attend réclamera toutes nos réserves d'intelligence, de bon vouloir et d'imagination. Ce n'est pas la tâche négative, encore que celle-ci soit d'importance vitale, de contenir l'impérialisme russe. C'est la tâche positive de créer une communauté libre d'États libres, qui soit forte non seulement de ses ressources militaires mais de la prospérité de ses peuples et de la puissance de ses institutions libres et progressistes.



Photo: Chemins de fer Nationaux du Canada

REMISE DE DÉCORATIONS À DES AVIATEURS DES ÉTATS-UNIS QUI ONT SERVI DANS LE C.A.R.C.

M. Edmond Turcotte, consul général du Canada à Chicago, a remis, le 28 novembre 1949, des décorations à deux anciens aviateurs du C.A.R.C.: la « Distinguished Flying Cross » au lieutenant de section G.M. Tegerdine, de Chicago, et au lieutenant de section R.E. Curtis, de Maywood (Illinois), le « Distinguished Service Order » et la « Distinguished Flying Medal ». De gauche à droite: le major-général J.P. Lucas, du quartier général de la Cinquième Armée des États-Unis, à Chicago; le lieutenant de section Tegerdine; le lieutenant de section Curtis; M. Turcotte; M. G.E. Bryson, des Chemins de fer Nationaux du Canada, et le major-général M. H.S. Penhale, commandant général de la région militaire de l'Ouest, Edmonton (Alberta).